

8. Les œuvres gagnantes et choisies dans la catégorie des Arts visuels feront partie d'une exposition qui aura lieu du 21 avril au 13 mai 2018 au centre The Rooms, à Saint-Jean. Les artistes acceptent de laisser leur œuvre au concours jusqu'au 17 mai 2018.
9. Le jury et le Comité artistique et littéraire se réservent le droit de décerner ou non n'importe lequel ou l'ensemble des prix.
10. Les œuvres soumises seront traitées avec soin, mais le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador ne sera pas responsable en cas de perte ou de dommages, par accident, vol, sinistre ou autrement. Le gouvernement n'assume aucune responsabilité pour le transport sécuritaire ou les assurances des œuvres choisies pour l'exposition.

LIGNES DIRECTRICES SUR LES CATÉGORIES

Les gagnants de la **Division senior 2017** ne sont pas autorisés à soumettre une œuvre dans la même catégorie en 2018. Remarque particulière concernant la catégorie Littérature : puisque la catégorie **Littérature, (Division senior)** comprend quatre genres (poésie, conte / nouvelle, étude / essai et texte dramatique), un gagnant de 2017 peut soumettre une œuvre dans un genre différent dans la catégorie Littérature en 2018 (p. ex. un gagnant en poésie de 2017 ne peut pas soumettre une œuvre dans le même genre en 2018, mais peut soumettre un texte dans les genres conte / nouvelle, étude / essai ou texte dramatique). Cette règle ne s'applique pas à la Division junior.

Littérature

- Envoyez le texte par courriel en format PDF à artsandletters@gov.nl.ca. Les textes doivent être à double interligne (à l'exception de la poésie). Veillez à ce que votre nom et tout autre renseignement qui pourrait vous identifier, **n'**apparaissent **pas** sur votre texte.
- Senior : une seule œuvre n'est permise dans un seul des genres suivants :
 - Poésie
 - Conte / nouvelle (maximum : 5 000 mots)
 - Étude / essai (maximum : 5 000 mots)
 - Texte dramatique (textes pour la radio, la télévision, le cinéma et le théâtre)
- Junior : une seule œuvre n'est permise dans un seul des genres suivants :
 - Poésie
 - Prose (maximum : 5 000 mots)
- Envoyez un formulaire de participation rempli et votre œuvre par courriel.

Littérature en français

- Envoyez le texte par courriel en format PDF à artsandletters@gov.nl.ca. Les textes doivent être à double interligne (à l'exception de la poésie). Veillez à ce que votre nom et tout autre renseignement qui pourrait vous identifier, **n'**apparaissent **pas** sur votre texte.
- Le concours est ouvert à tous les genres littéraires (maximum : 5 000 mots).

- Envoyez un formulaire de participation rempli et votre œuvre par courriel. Le participant ne peut soumettre plus d'un seul texte.

Musique

- Envoyez l'œuvre enregistré en format MP3 par courriel à artsandletters@gov.nl.ca.
- Les œuvres diffusées sur des disques du commerce, publiées ou interprétées publiquement avant le 1^{er} mars 2018 ne sont pas admissibles.
- Cette catégorie est ouverte à tous les genres de création musicale. Une partition complète est exigée pour les œuvres classiques et recommandée pour toutes les autres œuvres. Dans le cas des œuvres musicales qui comportent des paroles, fournissez-en une copie par courriel avec votre œuvre.
- L'interprétation de l'œuvre par un groupe n'est pas exclue, mais les créations de groupe ne sont pas admissibles.
- Un formulaire de participation rempli qui précise la durée de l'œuvre, des renseignements sur la technique d'enregistrement et, s'il y a lieu, les instruments doit accompagner l'œuvre. Le participant ne peut soumettre plus d'une seule œuvre.

Arts visuels

- Le participant peut envoyer des images de son œuvre en format numérique par courriel à artsandletters@gov.nl.ca, ou par la poste sur un CD, un DVD ou une clé USB clairement étiqueté à l'adresse ci-dessous. Les images devraient être en format JPG avec une résolution de 300 dpi, 5 x 7 pouces.
- **Nombre d'images** : Envoyez deux images des œuvres bidimensionnelles : une image de l'œuvre entière et un détail. Envoyez trois images des œuvres tridimensionnelles, y compris des vues de l'œuvre sous différents angles ou un détail.
- **Définition de détail** : Une partie choisie d'une œuvre qui est agrandie pour montrer les particularités de la surface. La résolution de l'agrandissement devrait être de 300 dpi, 5 x 7 pouces.
- Pour éliminer les reflets lorsque vous photographiez votre œuvre, il est recommandé d'enlever le verre du cadre.
- Avant de photographier l'œuvre, vous devez recouvrir votre signature si elle y est visible.
- Un formulaire de participation rempli qui précise le titre de l'œuvre, la technique utilisée, les dimensions ainsi que le nom et les coordonnées de l'artiste doit accompagner l'œuvre. Le participant ne peut soumettre plus d'une seule œuvre.

Multimédias numériques

- Le participant doit envoyer son œuvre par courriel, à artsandletters@gov.nl.ca, ou par la poste sur un

DVD ou une clé USB clairement étiqueté à l'adresse ci-dessous.

- Les œuvres de cette catégorie peuvent être de courtes vidéos qui comprennent des clips audio (voix hors champ ou musique), du texte, des animations, des dessins graphiques et/ou des photos. Si le texte (les mots) de l'œuvre n'est pas inclus dans la partie visuelle de l'œuvre, il doit accompagner la soumission. Les œuvres doivent être d'une durée d'environ une minute pour la Division junior et d'environ deux minutes pour la Division senior. Le participant ne peut soumettre plus d'une seule œuvre.
- Si vous utilisez des éléments protégés par le droit d'auteur dans votre vidéo, vous devez avoir l'autorisation de l'artiste. Tous les projets multimédias qui ne sont pas entièrement le travail original de l'auteur et/ou qui n'appartiennent pas à l'auteur doivent être accompagnés d'un complément d'information. Consultez www.gov.nl.ca/artsandletters pour obtenir une liste de sites qui contiennent des œuvres qui appartiennent au domaine public (toute personne peut les utiliser).

Adresse postale :

Arts and Letters Awards Program
Culture Division
Department of Tourism, Culture, Industry and Innovation
P.O. Box 8700
St. John's, NL
A1B 4J6

Pour toute question concernant la soumission en format numérique ou le concours en général, appelez au 729-7518.